



Bulletin
Municipal
2022

L'Écho des Villages



www.cruet.fr

EDITO DU MAIRE

Cruetneraines, Cruetnerains,

C'est avec grand plaisir que l'équipe municipale vous présente ce nouvel exemplaire de notre Echo des villages.

Cette année 2021 est encore marquée par la pandémie qui n'est toujours pas vaincue, même si son pouvoir de nuisances est bien moindre qu'à ses débuts. Toutefois, sa seule présence nous contraint encore à respecter les gestes barrières et à disposer du Pass Sanitaire, si l'on veut retrouver une vie à peu près normale. Elle nous incite à la prudence pour ne pas retomber dans la paralysie sociale que nous avons connue aux premières heures de la vague. Ces événements nous portent à réfléchir à la manière que nous avons de vivre ensemble, et nous appellent à plus de tolérance et de solidarité.

C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal s'emploie à conserver un vrai dynamisme à notre commune qui doit rester vivante et attractive. Cela ne serait pas possible sans la vitalité de nos associations qui ont été mises à rude épreuve ces derniers mois et que nous remercions pour leur engagement et leur implication de tous les jours. Remerciements aussi à l'ensemble du personnel communal, aux agents périscolaires et aux enseignants qui s'investissent tous les jours à nos côtés dans ce contexte sanitaire très contraignant. Une fois encore, nous souhaitons vous redire que notre équipe compte sur votre civisme et votre sens des responsabilités, mais reste également à votre écoute, ainsi qu'à votre disposition pour vous aider et vous soutenir.

L'équipe municipale a poursuivi son action au fil des mois, et je tiens à souligner l'engagement de tous les élus dans cette période compliquée. Vous trouverez un bilan de ces réalisations dans ces quelques pages, mais aussi les projets qui les animent pour le bien-être de tous. Certes, en raison des conditions actuelles, les projets avancent plus doucement, mais ils trouveront une réalisation dans les mois à venir.

L'occasion pour moi, de terminer par quelques mots d'espoir à l'aube de cette nouvelle année. Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui nous manquent tant ! Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, toute l'équipe municipale se joint à moi et vous présente leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix pour cette année 2022 !

Votre Maire,
Jean-Michel Blondet

LES RÉALISATIONS 2021

Aire de jeux



Même si les enfants du village ont été privés de leur aire de jeux quelques temps, c'est pour mieux en profiter grâce aux améliorations apportées cet automne. Le sol en gravier a laissé place à un bitume sur lequel a été posé un sol souple et coloré. Une attention particulière a été portée aux eaux de pluie afin qu'elles ne stagnent pas à cet endroit. Le grillage d'origine a été remplacé par une barrière de style et des bancs viennent compléter l'ensemble pour que petits et grands y trouvent leur compte.

Le montant de cette rénovation se monte à 47.570 € et il est souhaité que cet équipement ne soit pas vandalisé pour le bien de tous.



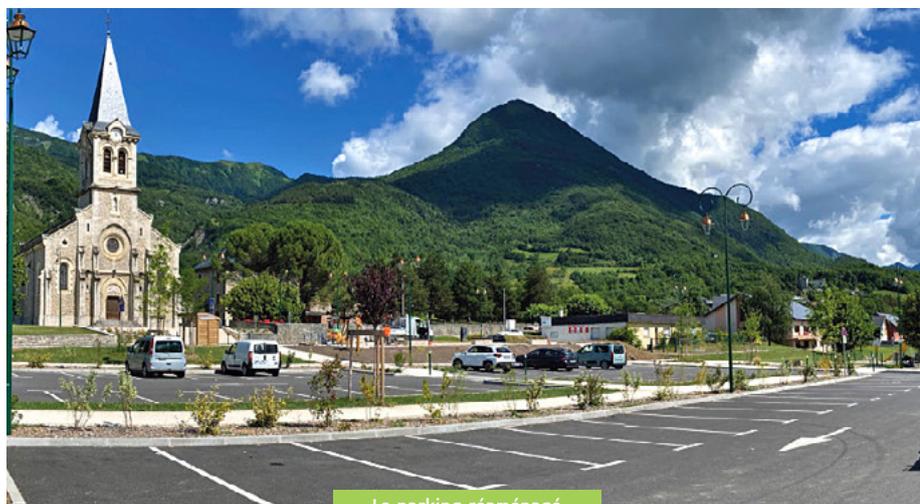
Enfouissement des réseaux

Afin de préparer les travaux d'aménagement des espaces publics et de la deuxième tranche du Pray, qui modifient profondément le secteur, il a été nécessaire de procéder à des modifications sur les réseaux Enedis et Télécom. A cette occasion, il a été réalisé l'enfouissement de ces réseaux rue Marius Canton et rue du Pray. Montant des travaux : 84.455 € financés à hauteur de 36.076 € par le SDES.

Poursuite des aménagements des espaces centraux

Les travaux d'aménagement du centre du village arrivent à leurs termes. La placette en contrebas de l'église a été remodelée, sa position au centre du village sera mise en valeur avec la construction de la nouvelle mairie. Quatre places de stationnement minute ont été créées pour desservir les futurs aménagements. Le talus qui la borde a été paysagé. C'est au total plus de six cent végétaux variés qui ont été plantés sur tout le site, ainsi que des arbres de haute tige pour créer des espaces ombragés

permettant de garnir cet espace minéral. Le parking a été repensé afin de sécuriser la desserte de l'école et le stationnement des bus pour les sorties scolaires. Une voirie, nouvellement nommée « Rue des Ecoliers », traverse cet aménagement pour desservir la seconde tranche du Pray actuellement en construction. Le parvis de l'école a été réétudié, il est séparé de la voirie desservant la deuxième tranche du Pray par une plate-bande arborée permettant là aussi un accès sécurisé de l'école.



Le parking réaménagé



Pose de l'escalier



Le parvis de l'école

Ces travaux d'aménagement de l'espace public s'élèvent à **921.440 €** études comprises, dépenses étalées sur trois années budgétaires, avec des participations de la Région AURA et du Département de la Savoie :

- 75.000 € de la région AURA dans le cadre du Bonus relance,
- 165.119 € du Département de la Savoie dans le cadre du FDEC.

Rénovation de l'éclairage public



Suite à un audit réalisé par le Parc des Bauges, il apparaissait opportun de rénover l'éclairage public de la commune. Une première tranche de travaux a été réalisée en 2020 avec le remplacement des 85 luminaires les plus anciens par des éclairages LEDS, la rénovation de 9 coffrets électriques de commande remis aux normes, ainsi que la mise en place de 12 horloges numériques pour un montant de **58.434 €**. Ce marché, attribué à l'entreprise Porcheron, a été subventionné à hauteur de 8.300 € par la Région AURA dans le cadre « Des Nuits et Des Étoiles » et par le SDES à hauteur de **21.060 €**.

Une deuxième tranche de travaux est en cours. Elle concerne le remplacement de 125 luminaires pour un montant de **51.914 €** et le marché a été attribué, comme pour la première tranche, à l'entreprise Porcheron. Ce chantier, terminé en janvier 2022, clôturera la rénovation complète de l'éclairage public, permettant des économies sur les dépenses d'énergie mais aussi de fonctionnement, la durée de vie des LEDS étant supérieure aux éclairages classiques.



Nouvelle placette offrant 4 places de stationnement

Groupe scolaire

Après la rénovation des fenêtres et de l'isolation des combles perdus l'année dernière, le tableau électrique a été entièrement repris et remis aux normes. Un second chantier, durant les vacances d'hiver, concernera une modernisation de la centrale incendie.

L'ancien restaurant scolaire a été repensé en plusieurs espaces distincts : salle des maîtres et garderie. A cela, s'est ajoutée la création de toilettes supplémentaires pour les élèves permettant la séparation garçons/filles pour un montant de **57.488 €**, subventionné à hauteur de 25.000 € dans le cadre de la DETR.



Liaison entre la garderie et la salle de motricité



La tisanerie



Nouveaux sanitaires

Une ouverture a été créée pour lier la nouvelle salle de garderie à la salle de motricité, ce qui a permis de rendre l'espace plus adapté aux besoins de la garderie périscolaire.

Nos employés municipaux ont largement participé à cette réorganisation par leurs travaux d'aménagement et de finition. En effet, ils ont installé une tisanerie pour le personnel, et une porte coulissante permettant de séparer la garderie de la salle de motricité lorsque cela est nécessaire. Ils ont également assuré des travaux de peinture pour harmoniser l'ensemble. Ces travaux de rénovation par le personnel communal se poursuivront dans les années futures pour redonner un coup de jeune à l'école primaire.

Travaux de voirie

Rénovation d'une partie de la rue du Revet pour un montant de **7.600 €** avec une participation départementale de 3.710 € dans le cadre de la TADE.



Travaux sur le réseau d'eau potable

Mise en place d'armoire de télégestion sur le pompage des îles et le réservoir de la Chapelle, ainsi que le renforcement de la pompe permettant de sécuriser l'alimentation en eau potable du réseau pour un montant de **21.647 €**.

Un système de traitement d'eau a été installé sur tous les réservoirs, couplé à des analyseurs, afin de permettre la régulation et la surveillance de l'eau distribuée sur le réseau pour un montant de **6.750 €**. Tous ces travaux sont subventionnés à hauteur de 14.200 € par le Département de la Savoie dans le cadre du Projet Eau 2021.

Divers

Deux nouvelles tondeuses ont été achetées pour remplacer le matériel à bout de souffle, ainsi que du petit matériel électroportatif pour équiper les agents communaux. Ces derniers ont réalisé des travaux dans le garage communal afin de l'équiper d'un local de rangement pour l'outillage.

BUDGET 2021

Le budget est voté chaque année en avril par le Conseil Municipal. Il est établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt, de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que cela est possible. Les sections de **fonctionnement** et **d'investissement** structurent le budget de la commune. D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes), de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

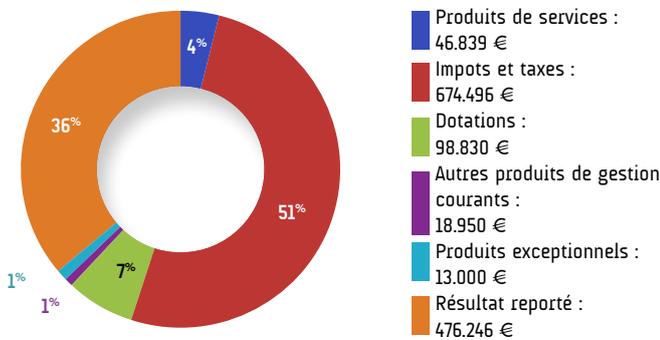
- Le budget de la section de **fonctionnement** permet à la commune d'assurer le quotidien. Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées aux titres des prestations fournies aux Cruetnerains (cantine scolaire, activités périscolaires, loyers,

locations, etc...) aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

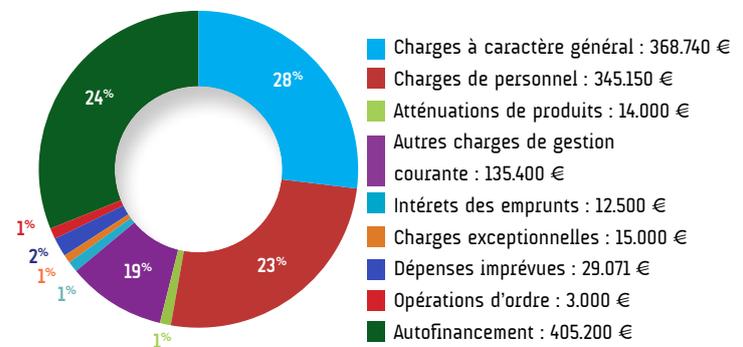
- Les **dépenses de fonctionnement** sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les salaires du personnel communal, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les intérêts des emprunts, etc...

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'**auto-financement**, c'est à dire la capacité de la commune de financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt.

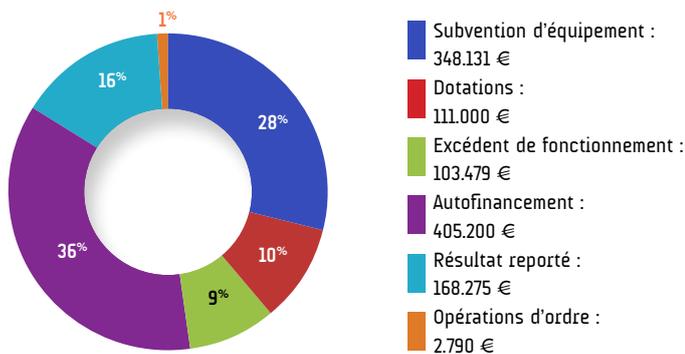
Recettes de fonctionnement 2021
1.328.061 €



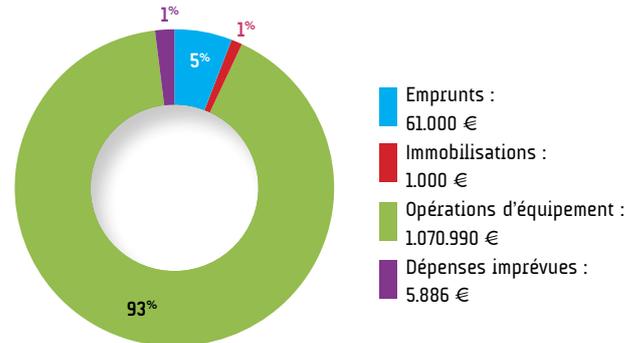
Dépenses de fonctionnement 2021
1.328.061 €



Recettes d'investissement 2021
1.138.876 €

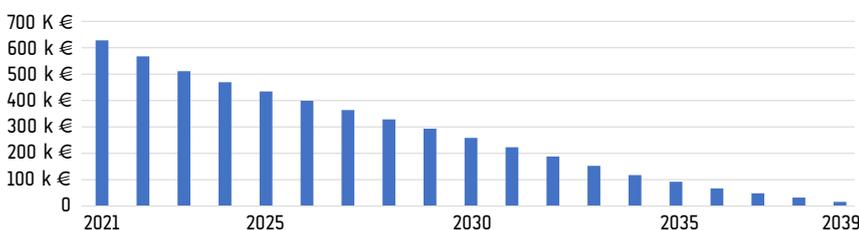


Dépenses d'investissement 2021
1.138.876 €



Etat de la dette sur 20 ans

La capacité de désendettement est un indicateur qui permet de mesurer la capacité d'une collectivité à s'acquitter de sa dette.



Ce ratio répond à la question suivante : En combien d'exercices budgétaires la collectivité peut-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute ?

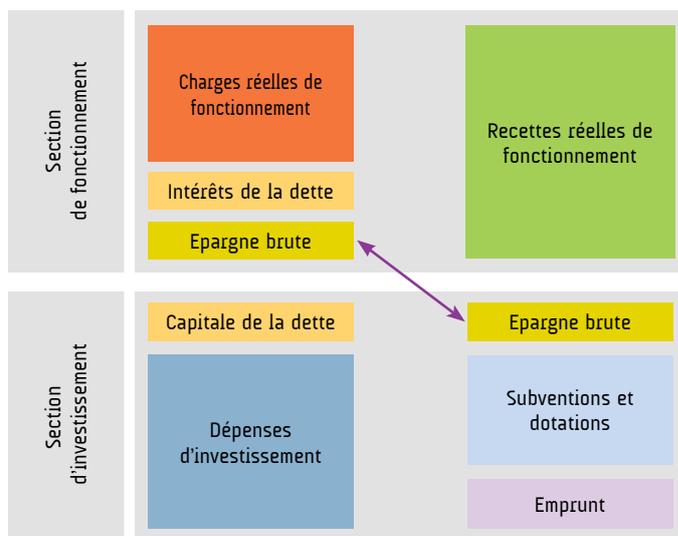
Le résultat est présenté en années. La loi de programmation pour les finances publiques de 2018 à 2022 fixe à 12, comme plafond national de référence de la capacité de désendettement pour les communes et les EPCI, le nombre d'années nécessaires au remboursement du stock de dette. Au-delà de ce plafond, cette catégorie de collectivités n'est pas considérée comme en bonne santé financière.

Rappel de la définition de l'épargne brute

Capacité de désendettement de la commune de Cruet, tous budgets confondus : 1,5 an, ce qui démontre que notre commune est très peu endettée.

Dépenses de fonctionnement	Budget principal
Total des recettes de fonctionnement	1.328.061 €
Total des dépenses de fonctionnement	922.861 €
Epargne brute	405.200 €
En cours des emprunts	628.075 €
Ratio de désendettement en année	1,5 an

L'équilibre sectionnel



PROJETS

DÉJÀ ENGAGÉS POUR 2022

Une nouvelle mairie dotée d'une chaufferie bois

Le projet « nouvelle mairie, commerce-multiactivité, chaufferie bois » prend forme, avec la désignation d'un bureau d'études AMO-PE en octobre dernier. Celui-ci a pour mission de définir les demandes des différents utilisateurs, mais aussi de spécifier le niveau de performance énergétique pour cette nouvelle construction, ainsi que la puissance demandée à la chaufferie. Celle-ci devra être en mesure d'assurer le chauffage de ce nouveau bâtiment, mais aussi, à terme, de l'école et de la

salle des fêtes grâce à un réseau de chaleur. Cela permettra de regrouper sur un même mode d'énergie renouvelable (bois énergie) plusieurs bâtiments communaux et de réduire ainsi les coûts de fonctionnement de l'ensemble. Cette première démarche permet de définir les choix et les différentes options retenues en fonction de l'enveloppe financière dédiée à ce projet. Les dossiers de demande de subventions ont déjà été déposés auprès des différentes collectivités.



Aménagement du cimetière

Dans le cadre de la démarche Ad'Ap (accessibilité handicap), le cimetière avait été classé comme non accessible et bénéficiait d'une dérogation car son emplacement rendait difficile les travaux d'aménagement. Une opportunité permet d'envisager une restructuration de l'entrée du cimetière, ainsi que le cheminement pour atteindre la deuxième partie de celui-ci et notamment le columbarium. Une consultation est en cours pour retenir un bureau d'études chargé de l'élaboration de cet aménagement qui comporterait un accès avec parking handicapé et cheminements doux dans le cimetière.

Rappel des règles d'urbanisme

Construction, rénovation, aménagement : ayez à l'esprit que toute modification d'une construction existante ou création de surface est soumise à autorisation d'urbanisme à effectuer auprès de votre mairie. Nous vous rappelons certaines règles et prodiguons quelques conseils pour mener à bien vos projets de travaux.

Quelle est la démarche à suivre pour réaliser des travaux dans sa maison ou sur sa parcelle ?

Avant de commencer tout type de travaux, sachez que ceux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction existante (menuiseries, crépi, toiture, clôture, etc...), de créer de la surface, de modifier le volume du bâtiment ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, d'un permis de construire ou encore d'un permis de démolir ou d'aménager par exemple. Toutes constructions et aménagements doivent impérativement se faire dans le respect de règles précises en matière d'architecture (hauteur, densité, implantation par rapport aux voisins...) afin de garantir un développement harmonieux et une cohérence paysagère. Ces règles sont définies, entre autre, par le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30 octobre 2017 et consultable sur notre site Internet www.cruet.fr.

Où dois-je me rendre pour déclarer mes travaux ?

Le secrétariat de mairie est le guichet unique pour les dépôts de dossiers qui, une fois enregistrés, sont ensuite transmis au service mutualisé ADS (Autorisation du Droit des Sols) de la Communauté de Communes Cœur de Savoie pour instruction en lien avec notre service urbanisme.

NOUVEAU

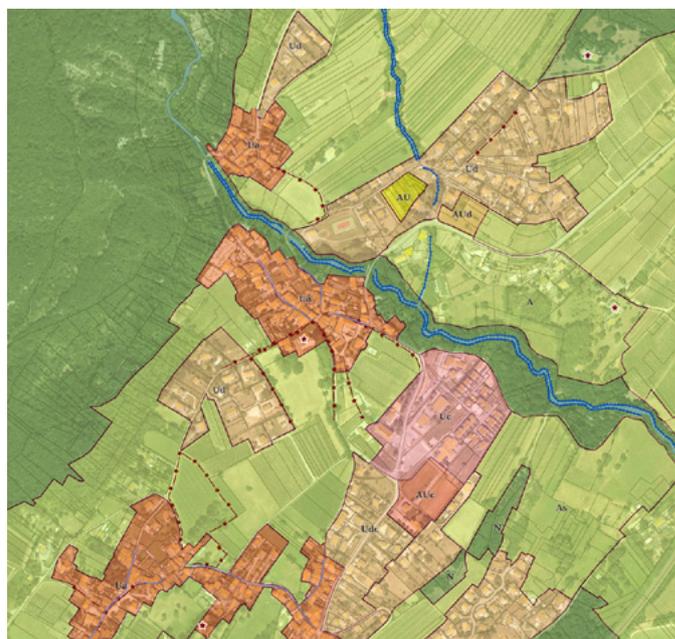
Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de proposer aux administrés la saisine par voie électronique (SVE) des demandes d'urbanisme. Vous pouvez, dès à présent, déposer vos dossiers par voie dématérialisée sur le portail communal : sve.sirap.fr/#/073096. Bien entendu, il sera toujours possible de déposer les demandes sous forme papier auprès du secrétariat. Par ailleurs, une adresse électronique vous est mise à disposition pour tous renseignements concernant l'urbanisme : urbanisme@cruet.fr.

Indispensable : la déclaration de fin de travaux !

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration permet d'attester que les travaux réalisés sont bien conformes aux travaux demandés. Après contrôle par nos services, nous vous transmettrons ce document qui vous sera obligatoirement demandé par le notaire dans le cadre d'une vente de votre bien ou par votre assurance dans le cadre d'un sinistre.

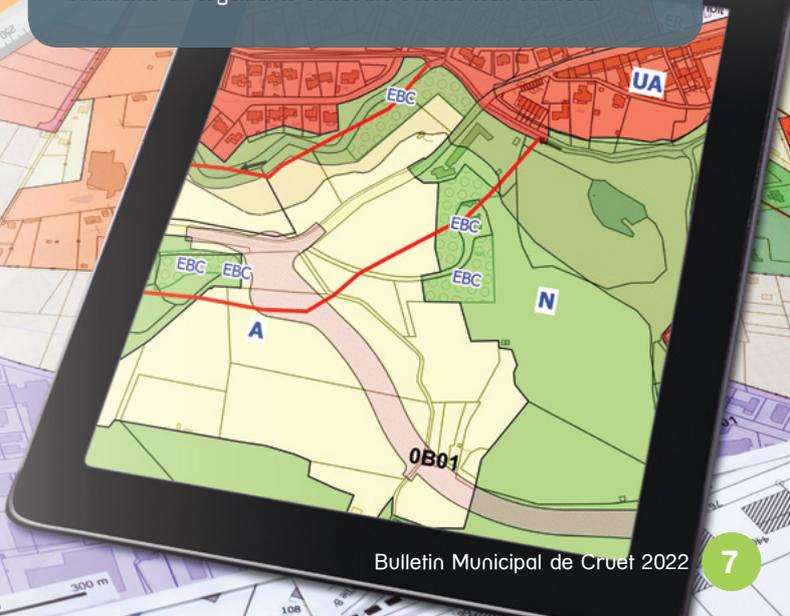
ATTENTION

Le titulaire de l'autorisation peut être mis en demeure de réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité, ou de déposer un dossier modificatif. Si la régularisation de l'anomalie est impossible, la démolition de la construction sera envisagée.



Tranche 2 du hameau du Pray

Les travaux d'aménagement ont démarré à l'automne. Les réseaux d'assainissement sont réalisés ainsi que les réseaux qui permettront d'alimenter en eau et électricité les différents lots à bâtir. La météo du mois de décembre n'a pas permis de terminer les travaux. L'entreprise ré-interviendra courant janvier pour achever la voirie. Les travaux de finition comme par exemple la réalisation de l'enrobé, des espaces verts et la pose des candélabres seront réalisés quant à eux dans un second temps, une fois que les travaux de construction des 2 bâtiments de logements collectifs seront bien avancés.



Vie locale

Du nouveau à la bibliothèque municipale

Du changement à la bibliothèque municipale, avec un renouvellement de l'équipe de bénévoles et de nouveaux horaires. L'équipe se compose aujourd'hui de Rémi Bouvet, Elisabeth Larchier, Susana Rodrigues, Marie-Béatrice Tiollier, Aurélie Voineau, Catherine Sanabria, bénévoles et Martine Pépin, agent communal. Séverine Linette, salariée de la mairie, est en charge de la gestion de l'équipe. Ce sont donc 8 personnes qui interviennent désormais à la bibliothèque, dont deux salariées qui prennent en charge les permanences et permettent d'assurer et pérenniser une plus grande période d'ouverture de la bibliothèque.

Un travail important a été réalisé à la bibliothèque en 2021. Tout d'abord, un « désherbage » a eu lieu, durant la période estivale, pour éliminer et remplacer de vieux livres par des nouvelles collections. L'objectif est de mettre en valeur les collections disponibles afin d'offrir aux lecteurs des ressources constamment actualisées. De nouveaux ouvrages devraient prochainement intégrer la bibliothèque, et une commande pour le renouvellement de la collection BD est en cours, subventionnée par le Conseil Interdépartemental Savoie Mont Blanc. Un changement de logiciel de gestion de prêt des ouvrages est à l'étude.

Tous nos remerciements à Marie-Christine Le Cloirec, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont participé au fonctionnement de la bibliothèque pendant de nombreuses années.



Halloween à la bibliothèque

Horaires bibliothèque (Horaires réduits pendant les périodes de vacances scolaires)

- Mardi 16h00-18h00
- Mercredi 9h45-12h00
- Vendredi 17h00-19h00
- Samedi 10h00-12h00

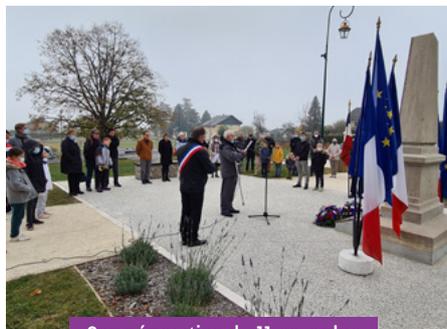
Forum des associations

Dimanche 12 septembre a eu lieu le forum des associations. Une belle réussite, couplée avec le vide-grenier, après une année blanche en 2020. Cet événement annuel de la vie associative locale permet de faire connaître les nombreuses associations de Cruet et d'échanger directement avec les personnes intéressées. Sophrologie, danse ou encore aide à la personne, les présidents d'associations se sont réunis au centre du village. De nombreuses personnes sont venues à leur rencontre tout au long de la journée. La bibliothèque a profité de cette manifestation pour faire don des livres désherbés.



Manifestations diverses

Malgré un contexte sanitaire encore difficile et l'annulation de certains événements traditionnels, notre village a pu vivre diverses manifestations tout au long de l'année 2021 : cérémonie du 8 mai (en comité restreint), remise des calculatrices pour les CM2 de l'école avant leur départ au collège, cinéma de plein air (dans la salle des fêtes pour cause de météo défavorable), Halloween à la bibliothèque, célébration du 11 novembre.



Commémoration du 11 novembre



Cinéma

Pour votre sécurité et celle de nous tous, levez le pied !



Nous sommes souvent interpellés par nos administrés pour déplorer les vitesses excessives sur tout le territoire de la commune. De nombreux excès de vitesse en voiture ou en cyclomoteur sont relevés tous les jours dans le village, et ce comportement augmente le risque d'accident impliquant des piétons, des vélos ou véhicules motorisés. De nombreux aménagements ont été réalisés ces dernières années pour améliorer la sécurité sur les voiries les plus dangereuses, mais il reste encore des sec-

teurs où nous devons travailler et trouver des solutions d'amélioration. Il n'est pas possible d'implanter des gendarmes couchés ou des coussins berlinois dans toutes les rues du village, et seule l'adoption d'un comportement citoyen par chacun d'entre nous, en respectant les limitations de vitesse, et en adaptant sa conduite en fonction de la voirie, peut améliorer cette situation. Face à ce problème, des mesures concrètes et immédiates peuvent être prises avec la chasse aux comportements dangereux à l'occasion de contrôle de vitesses par la gendarmerie.

Le repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés n'a pas pu avoir lieu dans sa forme classique. L'équipe municipale s'est donc adaptée aux contraintes et a proposé aux aînés de la commune un repas à emporter. Préparés par Aurélien Poncet, traiteur au Château de la Rive, les colis ont été distribués par les élus le samedi 30 janvier.



Emplois d'été jeune

Comme chaque année, la commune propose deux périodes d'emploi saisonnier de 15 jours, réservées aux jeunes habitants de la commune, âgés de 16 à 18 ans, afin de venir en renfort des services techniques pendant l'été. Les personnes intéressées peuvent faire une demande écrite par courrier à l'adresse de la mairie.

La formation aux gestes qui sauvent dès le plus jeune âge

La municipalité a proposé deux sessions de formations premiers secours dites PSC1 : l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Savoie a assuré avec beaucoup de professionnalisme et de pédagogie ces deux journées, adaptées pour des jeunes dès 10 ans. Les participants étaient ravis et seront ainsi non seulement de bons secouristes (ayant les bons réflexes face aux accidents de la vie pour Protéger Alerter Secourir) mais donneront aussi envie aux personnes qui les entourent de s'engager vers plus de civisme ! Une soirée sera prochainement proposée à tous les habitants autour « des gestes qui sauvent » et de l'utilisation du défibrillateur (un nouvel appareil sera prochainement installé).



Les jeunes se forment aux gestes de premiers secours

Véloroute

La véloroute est arrivée à Cruet. On peut maintenant rejoindre en toute sécurité Saint-Pierre d'Albigny et même Albertville pour les cyclistes les plus aguerris. Au départ du monument aux morts des fusillés, les piétons et promeneurs y trouvent aussi leur compte. Cet itinéraire déjà très fréquenté poursuivra sa route vers Montmélian en 2022.



Associations

2021 aura encore été une année difficile pour les associations. Certaines ont pu reprendre leurs activités, pour d'autres, la reprise a été plus difficile. Les protocoles se succédant au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, la municipalité a remis à disposition les salles communales en fonction du protocole sanitaire en vigueur. L'embauche d'un agent supplémentaire a permis de désinfecter les locaux après chaque usage pour permettre le retour des activités associatives en toute sécurité. Ce tissu associatif local est un trésor pour le village qu'il faut conserver.

Un point sur la fibre

Le Département porte le projet de déploiement de la fibre dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL), qui s'appuie exclusivement sur l'investissement privé. Cruet fait partie des engagements pris sur cette zone mais l'opérateur vient d'indiquer au Département son retard prévisionnel sur la première échéance. C'est dans ce cadre que le Département vient de saisir l'ARCEP, en lien avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, notamment pour que l'opérateur mobilise les moyens pour respecter les objectifs. Lors du dernier comité de suivi, le Département s'est engagé à programmer de nouvelles séances d'information avec les communes pour un point d'étape précis et une présentation des calendriers par l'opérateur. Des armoires fibre sont néanmoins en cours d'installation et

l'opérateur devrait, entre décembre 2021 et le premier trimestre 2022, faire des tirages de câbles. Nous reviendrons vers vous dès que possible pour vous donner une visibilité complète.



Pose de la première armoire rue du Mont Charvet

ETAT-CIVIL

MARIAGES

Nous félicitons ces heureux mariés
Mathilde GOUJON et **Jonathan HAESSIG**,
 le 26 juin
Gaëlle PICCAMIGLIO et **Sylvain PLASSAS**,
 le 21 août
Amal CHAKIR et **Rashid SADDUGUI**,
 le 02 octobre

NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue
 à ces nouveaux bébés
Maé PLASSAS, le 8 janvier
Rose MONTAIGNE, le 5 février
Amélia CARTRY, le 10 mai
Gabrielle PINÇON, le 16 juin
Coline PIERIN, le 6 juillet
Augustin BILLARD, le 11 juillet
Noam YOUSFI, le 17 juillet
Ariane NAULLEAU, le 21 juillet
Albane TIOLLIER, le 25 novembre

DÉCÈS

Nous rappelons nos meilleures pensées
 à l'entourage des personnes décédées
Yvonne CALIGARI née PELLEREY, le 11 janvier
Robert JACQUIER, le 13 avril
René PAYAN, le 22 avril
Maurice MANDRILLON, le 21 juillet
Etienne PILARD, le 29 septembre
Georgette RUDA née PLAISANCE, le 11 novembre
Michel PÉPIN, le 15 novembre
Marie Louise RACT née MOLINARI, le 11 décembre
Eugène Schaff, le 14 décembre
Rémy ANNOVAZI, le 21 décembre

Etienne Pilard, ancien maire de Cruet, nous a quitté le 29 septembre dernier. A côté de son activité professionnelle, il s'impliqua avec passion dans la vie locale. Son parcours d' élu commença très tôt, en 1995, et il fit preuve de constance, d'une disponibilité sans faille au service de ses concitoyens pendant 25 ans. La commune de Cruet lui doit énormément. Après avoir été conseiller municipal, puis 1^{er} adjoint de Marcel Raimond, il fut maire pendant deux mandats consécutifs entre 2008 et 2020.

Passionné par la vie municipale, il n'aura pas failli au cours de ses mandats pour faire du village de Cruet ce qu'il est aujourd'hui.

Tout cela réalisé pour répondre aux attentes des habitants et faire en sorte que la commune soit attractive pour ceux qui projetteraient de s'y installer. Il a su conduire et réaliser tous ces projets avec beaucoup de détermination, excellent dans sa capacité à réunir les financements indispensables, de manière à préserver les ressources de la commune. Les résultats sont là, probants, témoignant d'une gestion efficace au service de la collectivité et de ses habitants.

Le parcours de Etienne Pilard est indissociable de l'évolution de la commune de Cruet, et l'on peut citer quelques réalisations : les extensions des réseaux d'assainissement et la construction des stations d'épuration, extension de réseaux d'eau potable, construction de la maison des associations et du restaurant scolaire, aménagement du quartier du Pray et des espaces publics centraux, amélioration des voiries, aire de jeux, city stade, etc...

Le Conseil Municipal, c'était sa deuxième famille, et il faut souligner son engagement et son dévouement pour sa commune, il l'aimait plus que tout.

Son sens inné de l'intérêt général l'avait immanquablement conduit à prendre la fonction de maire, mais aussi à s'engager à la Communauté de Communes et dans tant d'autres instances. C'était le prolongement normal de son engagement au service de ses concitoyens.



Le 14 juillet en musique avec la clique



Pose de la première pierre du hameau du Pray



Inauguration de la maison des associations



Inauguration du terrain multisport



Vie scolaire

Ecole : une année sous le signe de l'adaptation

Un protocole sanitaire avec plusieurs niveaux plus ou moins contraignants en fonction de l'évolution de la crise sanitaire a été appliqué à l'école durant toute l'année. L'engagement des enfants, des enseignants, du personnel communal et des parents a permis de traverser cette période particulière dans de bonnes conditions.



Repas de Noël des enfants de l'école

Du nouveau à la rentrée scolaire 2021 avec l'arrivée d'un nouveau prestataire de repas. Après un travail entre la municipalité et les parents d'élèves, pour réfléchir et élaborer un cahier des charges pour la consultation de la fourniture des repas à l'école, la mairie a fait le choix du prestataire Leztroy, qui propose une restauration collective éco responsable de qualité. Les premiers retours des enfants sont plus qu'encourageants.

Le portail famille a également été mis en place. Désormais, l'inscription en périscolaire (cantine et garderie) se fait par l'intermédiaire d'un logiciel gérant les inscriptions. Les représentants légaux des élèves doivent inscrire ces derniers avant le jeudi matin 8h00 (délai imposé par le prestataire des repas) pour la semaine suivante. Le paiement en ligne étant désormais opérationnel.

ENVIRONNEMENT

Le secteur boisé le long du Gargot révèle son intérêt pédagogique

Le projet de mise en valeur de la forêt alluviale avance : c'est le bureau d'études Atemia qui a été retenu pour proposer des outils pédagogiques qui viendront expliquer la nature et les usages dans cet écosystème le long du Gargot. Ces quelques 60 ha sont situés dans l'ancien lit de l'Isère, entre le Monument aux Fusillés et le passage à niveau sous la Rive.



Cette mise en valeur de cet écosystème est réalisée en concertation avec les acteurs locaux dont Cruet Nature et Patrimoines, Santé Environnement en Combe de Savoie et le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie. Cet espace boisé classé comporte autant d'espèces remarquables qu'ordinaires, qui valent le coup d'être découvertes. C'est un espace précieux pour les « continuités écologiques » rappelées dans la Trame verte et bleue : en effet les animaux nocturnes et diurnes, terrestres ou aquatiques ont besoin de passages pour vivre leur vie animale, passages mis à mal par nos infrastructures humaines.

Des modules remarquables ponctueront le cheminement le long du Gargot (rive droite et rive gauche), attirant l'attention des promeneurs sur 5 thématiques : les corridors écologiques, la variété des essences d'arbres, les habitats et réservoirs de biodiversité, les usages et services écosystémiques (chasse, pêche, apiculture, équitation, autres loisirs), et enfin les espèces animales.



Le gargot dans la forêt alluviale

Espace Boisé Classé

Les forêts alluviales sont des zones très riches en biodiversité, jouant des rôles de zone tampon lors d'épisodes de crues, ou de filtre en limitant la diffusion de produits (intrants agricoles par exemple) dans les cours d'eau. D'une manière générale, les forêts alluviales sont menacées par de nombreuses activités : urbanisation, agriculture... En Combe de Savoie, 72 ha de forêts alluviales ont été détruits depuis 2000.

La forêt alluviale du Gargot est encore une zone naturelle qu'il convient de préserver et valoriser, en complément de la démarche déjà engagée. En effet, en plus du zonage ZNIEFF présent, cette forêt alluviale est classée zone EBC (Espace Boisé Classé) au PLU de la commune de Cruet sur une surface d'environ 66 ha, afin de protéger ce boisement, riche en biodiversité, riche de son usage par les propriétaires et exploitants agricoles, fréquenté par les pêcheurs, les promeneurs et les cyclistes. L'objectif n'est bien sûr pas de créer une « réserve intouchable » mais de protéger un réservoir de biodiversité : de préserver et améliorer la perméabilité des espaces agricoles et forestiers tout en améliorant leur connaissance. Il existe une réglementation (article 130-1 du Code de l'Urbanisme) concernant ces EBC et des actions pédagogiques vont être mises en place.



Un loriot dans la forêt alluviale



Le peuplier noir

Notre village va gagner en étoiles !

LE JOUR de la NUIT

La modulation de l'éclairage public. Nous en parlons depuis des années, nous l'avons adopté dès l'été dernier !

Nous avons testé l'extinction d'abord une nuit, participant aussi à la démarche nationale du « jour de la nuit » en octobre... puis d'un quartier... Vous souvenez-vous d'une promenade à la lumière d'une bougie

avec un accompagnateur de Montagne Nature et Hommes ? Puis d'une conférence sur les papillons à la salle des fêtes ? Ou d'une soirée lecture pour enfants avec la bibliothèque au clair de lune ? Le Conseil Municipal a délibéré pour enté-

riener ces expériences : l'éclairage public est éteint de 23h à 5h à Cruet. De nombreuses raisons expliquent ce choix : non seulement économiser l'énergie, mais aussi protéger la biodiversité et garantir une meilleure qualité de vie. Car en effet, la nuit c'est aussi :

- **Un foisonnement de biodiversité** : 64% des invertébrés et 30% des vertébrés sont nocturnes. Papillons, chiroptères (chauve-souris), vers luisants, oiseaux... sont menacés par la pollution lumineuse.
- **Un élément essentiel pour notre santé physique et psychologique** : la perte de la nuit noire a une incidence sur notre horloge biologique (via notre production de mélatonine, hormone qui régule le sommeil).

Matinée écocitoyenne

C'est devenu le rendez-vous des sympathisants du bien vivre ensemble : les volontaires sont toujours présents à chaque nouvelle édition de la matinée écocitoyenne impulsée par la municipalité.

Même si, bien sûr, il est déplorable que l'incivisme de certains qui dégradent les milieux par des dépôts sauvages repose sur les bons gestes de bénévoles qui viennent les évacuer, il faut espérer que petit à petit les comportements changent. En effet, il est choquant de voir un tas de tôles amiantées côtoyer une frêle orchidée sauvage, ou imaginer un héron cendré respirer les vapeurs d'essence des dépôts carbonisés. Canettes, mégots, déchets plastiques... les débris se mêlent à la végétation naturelle : trois camions municipaux sont partis remplis de déchets à la déchetterie le 29 mai... Heureusement, la bonne ambiance était au rendez-vous et c'est toujours l'occasion de rencontrer des bénévoles d'associations locales, des chasseurs, des nouveaux habitants... La prochaine édition 2022 apportera une touche environnementale supplémentaire avec une sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes et aux bons gestes à adopter pour les gérer.



INTERCOMMUNALITÉ

Pour rappel, voici les élus de Cruet siégeant aux commissions intercommunales :

- **Agriculture** : Marie-Hélène Plaveret
- **Assainissement** : Guillaume Cloniet
- **Culture** : Daniel Blanc
- **Déchets** : Jean-Michel Caris
- **Développement économique** : Michèle Goujon
- **Milieux naturels** : Séverine Gauthier
- **Mobilité - Déplacements** : Christophe Araldi
- **Petite enfance - Enfance - Jeunesse** : Alexandra Barré
- **Tourisme** : Maxime Verthuy
- **Transition énergétique - Plan Climat** : David de Bruyne

La biodiversité ordinaire chez nous

Une autre action, en faveur de la biodiversité ordinaire ramenée au cœur de notre village, a commencé autour du Pray, grâce au financement du Contrat Vert et Bleu, Région Auvergne Rhône-Alpes et Département de la Savoie, via la Communauté de Communes : une double haie fleurie viendra souligner le bord sud du pré de récréation de l'école, agrémentée d'un immeuble à insectes, et des arbres fleuriront au printemps autour du pré de la salle des fêtes. Deux arbres (poirier et pommier sauvage) viendront compléter le verger pédagogique de l'école commencé en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Bauges. Les membres de la commission ont pris en compte les divers usages des espaces publics centraux (accès des véhicules de secours, usages associatifs et manifestations diverses...) pour les lieux d'implantation (sachant que les critères de sélection excluent les projets d'embellissement : il s'agit bien de biodiversité) et des spécificités végétales (pas d'épines ou baies dangereuses pour les enfants, de pollens allergisants ou de graines se ressemant facilement donc envahissant) et ont fait leur choix des arbres et arbustes sur la liste proposée par la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Ces essences ont été choisies pour leur caractère local et mellifère. En effet, les pollinisateurs sont de plus en plus menacés, notamment à cause de l'utilisation des produits phytosanitaires et l'artificialisation des sols. Ces actions ont pour but de répondre à un enjeu de préservation et restauration des habitats des pollinisateurs : l'objectif est d'améliorer la qualité écologique des espaces verts, afin de les rendre plus favorables à la biodiversité.

Des déchets trésors verts !

Une plateforme de broyage des végétaux a été mise en place ponctuellement en lien avec la Communauté de Communes fin novembre / début décembre. Le principe, pour cette première édition à Cruet, est que chaque habitant puisse venir déposer ses branchages pendant une semaine, au terme de laquelle un agent professionnel (en l'occurrence : FibrEthik Terre de Valeurs) vient les broyer et propose le broyat

Des idées simples à mettre en place chez vous

La Communauté de Communes s'engage dans la protection de la biodiversité :

- En fournissant aux habitants une liste de sélection d'arbres et arbustes adaptés au climat local, et favorables à la biodiversité (fleurs mellifères, baies qui apportent de la nourriture aux oiseaux, ...).
- En étant relai de sciences participatives comme les deux protocoles issus du programme Vigie Nature : l'opération « Oiseaux des Jardins » et l'opération « Papillons ». Ces deux protocoles ont été choisis car ils sont très simples à mettre en place et accessibles à tous.
- En encourageant à mettre en place des petits aménagements dans les jardins (nichoirs ou hôtels à insectes, hibernaculum pour la petite faune, préservation de la végétation locale en limitant la tonte dans l'été).

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr/4218-actions-en-faveur-de-la-biodiversite.htm

Fiches techniques de gestion des déchets verts pour les particuliers « des trésors verts dans mon jardin » FREDON à télécharger gratuitement www.fredon.fr/publications/dechets-verts (dont comment mieux gérer les feuilles mortes, mieux tailler les arbres et arbustes...).

Cadastre solaire

Cet outil, mis en place par Cœur de Savoie, permet à tous les habitants du territoire de connaître le potentiel solaire de leur habitation ou de leur entreprise pour produire de l'électricité ou chauffer de l'eau.

Il suffit de renseigner une adresse ou de cliquer sur un bâtiment pour afficher son potentiel : <https://coeur-de-savoie.cadastre-solaire.fr>
Plus d'informations : www.coeurdesavoie.fr/4021-cadastre-solaire.htm



VIE ASSOCIATIVE

CULTURELLE ET SPORTIVE

Nous avons sollicité toutes les associations. Les textes ci-après sont ceux qui nous ont été fournis. Ces textes sont sous la responsabilité et la rédaction des associations.

ADMR

Mais qu'y a-t-il donc dans la maison de l'ancien bureau de poste ? Depuis plusieurs années cette maison abrite les bureaux du service d'accompagnement et d'aide à domicile de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR).

Discrète, près des conteneurs à bouteilles, elle remplit un rôle essentiel dans la vie des personnes âgées de l'ancien canton de Saint-Pierre d'Albigny (communes de Cruet, Saint-Jean de la Porte, Saint-Pierre d'Albigny, Fréterive). Discrètes aussi les 24 salariées dont vous ne remarquez pas les déplacements de maison en maison avec leur voiture personnelle, telles des butineuses appliquées à leur tâche. Ces travailleuses du lien social ont néanmoins parcouru près de 100 000 km en 2020 pour aider nos anciens, apporter des repas, rompre l'isolement en ces temps où chacun s'enferme. Discrètes aussi les 2 assistantes techniques, véritables opérateurs d'une tour de contrôle, qui du bureau, organisent avec maîtrise les tournées qui fluctuent constamment. Bref, cette maison à laquelle on tient,



est une véritable ruche où chacune a sa place pour un service 7 jours sur 7, 365 jours par an. La ruche était devenue trop petite. Le Maire, Jean-Michel Blondet, nous a aidé à en pousser les murs, permettant ainsi à l'association de créer une petite salle de réunion et un bureau avec 2 postes de travail. Grand merci à lui, à son équipe technique et aux habitants de Cruet de nous faire bénéficier de ce local patrimonial. On souhaite que cette ruche perdure, et qu'au printemps prochain, on puisse aménager les abords. Les idées ne manquent pas : un jardin de plantes médicinales, un jardin partagé, des ruches, des balançoires, etc. Plein d'idées, mais peu de bras, pour tout faire et pour accompagner les 190 anciens du canton à qui on répond. N'hésitez pas à pousser la porte, non seulement on embauche, mais on accueille aussi les bonnes intentions. Bonne année à tous !

Présidente : Marie-Anne Sanquer
Tél. 04.79.85.00.32
Courriel : st-pierre@fed73.org

Les Airelles

La saison 2020/2021 restera l'une des plus marquantes dans la vie du club.



Après nos retrouvailles en septembre 2020 en salle, le club a dû refermer ses portes fin octobre jusqu'à l'été 2021. Cela ne nous a pas empêché de continuer, bien au contraire ! Nous avons réussi à maintenir un lien avec plusieurs de nos adhérents soucieux de conserver une activité physique, grâce à la mise en place de cours à distance, toujours assurés par Rémy. Notre animateur nous a même livré tout le matériel nécessaire pour nous permettre de suivre des cours similaires à ceux en salle. Les cours ont donc continué selon le calendrier, restait la difficile mission de trouver un recoin de chez soi pour dérouler le tapis et poser son écran, entre le

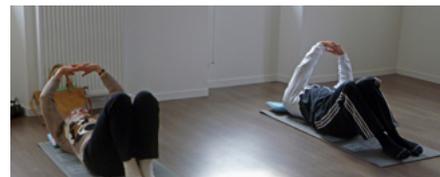
chat et les enfants pour certains. Cette saison n'aura donc pas été simple sportivement mais pas impossible ! Et surtout cela nous a rappelé combien le sport est important ! Si vous êtes intéressés, sachez que les inscriptions sont ouvertes toute la saison, n'hésitez pas à venir tester nos cours ! Rendez-vous tous les jeudis soirs dès 18h45 à la salle des fêtes.

Présidente : Céline Brun - Tél. 06.88.97.54.36
Animateur : Rémy - Tél. 06.37.26.26.18
Courriel : lesairelles.cruet@outlook.fr
Facebook : facebook.com/lesairelles.cruet73



Harmonie en mouvement

Apprendre ou réapprendre à bouger et à utiliser le mouvement juste en toutes circonstances, voilà ce que propose la méthode Feldenkrais.



Par des exercices en conscience à son propre rythme, à l'écoute des sensations, on explore les mille et une façons de réaliser un mouvement qui deviendra harmonieux sans y penser, dans la vie quotidienne comme dans différentes pratiques sportives, musicales, artistiques... Les cours hebdomadaires du lundi après-midi ont repris en septembre à l'Espace communal Mont Charvet, avec bien sûr les précautions sanitaires nécessaires. Restons optimistes et prenons soin de nous !

Elisabeth Larchier - Tél. 09.60.41.90.72
Pour en savoir plus sur la méthode : www.feldenkrais-france.org

La Bulle Ouverte



L'association La Bulle Ouverte propose une découverte des pratiques de méditation de pleine conscience pour apprivoiser le stress et vivre les sollicitations autrement. Des cycles de 8 séances sont déjà proposés en visio et vont débiter en présentiel à Cruet ou Saint-Pierre d'Albigny. Si cela vous intéresse, vous pourrez participer à un temps de découverte gratuit au mois de janvier et février (sur inscription). Les dates apparaîtront sur le site www.labulleouverte.fr

Contact : Sébastien Didelot
Tél. 06.28.07.78.46
www.labulleouverte.fr

Les anciens combattants de Cruet

Enfin, la Cérémonie commémorative du 11 novembre 2021 a eu lieu à Cruet, avec du public, en respectant les gestes barrières.

Nous remercions Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal d'avoir organisé cette cérémonie du souvenir malgré les menaces de la COVID. C'est important pour tous et c'est un moment de recueillement pour ces jeunes de Cruet qui sont Morts pour la France. Pour nous, Anciens Combattants de Cruet, nous ne restons plus que 3 de plus de 80 ans, qui poursuivons la représentation d'une époque, où à 20 ans, il fallait partir à la guerre. Une jeunesse sacrifiée pour aller défendre : quoi ? Que reste-t-il de cette période ? On parle de repentances, d'excuses, de colonisateurs, de tortures et d'indemnités et tout cela après 59 ans...Et toute cette jeunesse sacrifiée et traumatisée !

Est-ce que ça va mieux maintenant ? Il y a toujours des conflits meurtriers aux 4 coins du globe. Il faut espérer qu'ils ne connaîtront pas ces moments difficiles et qu'ils vivront dans la paix. Merci au public et à tous nos élus, et nous formulons un souhait, que nous soyons encore plus nombreux le 08 mai 2022 pour profiter de cette belle réalisation sur la place de l'église.

Contact : Claude Sellier
Courriel : sellier-21@orange.fr



Cap Développement

Alors que nous assistons, impuissants, au flux migratoire toujours plus fort, que des milliers de personnes quittent leur Pays au risque de leur vie (28 morts en traversant la Manche, en novembre 2021) il est un moyen, bien que ce ne soit qu'une goutte d'eau, de faire quelque chose : c'est de les aider à vivre mieux dans leur Pays et de leur permettre d'y rester en devenant acteurs du développement de leur territoire, de leur Pays.

C'est ce que fait l'Association « Cap Développement » depuis 26 ans dans la Région de Nouna au Burkina-Faso. Malgré la pandémie, nous avons pu maintenir le contact avec nos adhérents et avec nos amis du Burkina, qui ont réussi à poursuivre la réalisation des projets en cours : suivi des jardins communautaires et création de 2 autres jardins, poursuite et fin de la phase 2 du projet « Dji Doni Djan » (donne-moi de l'eau) avec la création de latrines et puits pour l'eau potable, et surtout avec la construction du 2^{ème} bâtiment du collège de Konankoira qui peut accueillir maintenant environ 150 élèves en 3 classes. La quatrième pourra ouvrir en septembre prochain. Le financement de ce collège n'est pas terminé et déjà de nouvelles demandes se font criantes sur le plan sanitaire : ce sera la phase 3 du projet « Dji Doni Djan » qui se réalisera avec l'aide substantielle de l'Agence de l'eau de Haute Normandie, comme les 2 premières phases, ce projet devant créer une centaine de latrines et points d'eau potable dans les écoles et dans une vingtaine de villages autour de Nouna et Doumbala.

Malheureusement nous n'avons pas pu organiser la Fête du Partage ni en 2020, ni en 2021, mais nous espérons pouvoir la faire en 2022 : ce sera le dimanche 13 Mars à Cruet en après-midi, si les conditions sanitaires le permettent.

Nous avons besoin de nouveaux adhérents (cotisation 15 €) ou donateurs, sachant que les dons peuvent être déductibles des impôts. Nous avons amorcé un rajeunissement de notre association, avec l'arrivée d'une jeune retraitée et surtout de Philippe notre trésorier. Nous amorçons également la création d'une « junior association » pour les jeunes de 12 à 18 ans, qui leur permettra de faire connaissance avec une Association, de s'y engager par de petits projets ... et ce grâce au numérique qu'ils savent si bien utiliser. Et puis, il va falloir penser aux jeunes collégiens de Konankoira dont la première promotion arrivera au brevet l'an prochain. Parmi ceux qui voudront poursuivre leurs études jusqu'au bac, certains auront sûrement besoin d'être parrainés de façon individuelle. Ce peut être l'occasion pour une famille de s'intéresser à notre association (parrainage, junior association...) et ainsi, progressivement de la renouveler et la redynamiser.

Joseph Pasteur - Tél. 06.11.25.80.11
joseph.pasteur@orange.fr
Pierre Besson - Tél. 04.79.84.02.47
p.besson@free.fr
Philippe Brethé - Tél. 06.77.51.58.06
p.brethe@free.fr
Marinette Novel - marinette.novel73@orange.fr

La Clique de Cruet

Après un arrêt d'activité le 17 mars 2020, premier jour du confinement, les musiciens de la Clique de Cruet ont repris les répétitions le vendredi 12 novembre 2021.

A la suite du départ de certains musiciens, la Clique de Cruet compte désormais 12 membres, dont 5 jeunes âgés de 10 à 14 ans. Les cours de trompettes ont été dispensés par Madame Dorothee Box de septembre 2020 à juin 2021. Ils ont repris en septembre 2021 pour 4 jeunes de 10 et 13 ans et une adulte. Ils sont ouverts aux jeunes et moins jeunes qui veulent apprendre ou reprendre la pratique d'un instrument.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} octobre 2021, un nouveau bureau a été constitué :

- Présidente : Marie-Christine Cervantès
- Présidente adjointe : Valentine Miège
- Trésorier : Christophe Falquet
- Secrétaire : Sylvie Henriette

Nous remercions Madame Dorothee Box d'avoir accepté le poste de Chef de musique. Nous envisageons de changer une partie de notre répertoire et d'ouvrir les portes à tous les instruments à vent, à cordes et à percussions. Nous accueillons toutes les personnes, débutantes ou non, qui veulent se retrouver pour le plaisir de jouer de la musique tous les vendredis soirs de 19h à 20h à la salle de musique à l'Espace Communal Mont Charvet. Merci à Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien.

Présidente : Marie-Christine Cervantès
Tél. 06.60.96.13.66
Courriel : clique.cruet@gmail.com
www.cliquedecruet.fr

Mahabo Horizon

Petite association qui œuvre pour l'éducation et la santé des enfants d'un petit village de Madagascar : MAHABO. Nous avons, grâce à vos entrées à nos spectacles annuels, pu participer à la construction d'une école maternelle en 2020. Nous continuons à envoyer de l'argent pour les différentes classes du collège, du lycée. C'est grâce à vous que nous pouvons continuer notre action et nous vous proposons cette année une pièce que nous vous présenterons le 26 mars 2022 à 20h, salle des fêtes de Cruet. Nous espérons vous voir nombreux et nous nous retrouverons autour d'un pot de l'amitié.

Présidente : Noëlle Feuerbach
Tél. 06.18.02.93.87

Cruet Nature et Patrimoines

Après un premier semestre perturbé par la pandémie, notre assemblée générale s'est tenue le 2 juillet. De nombreux adhérents et sympathisants étaient présents avec le plaisir enfin retrouvé de partage et de convivialité.

Les activités ont débuté sur le premier semestre avec quatre matinées d'entretien de sentiers de la commune suivies de 3 autres sur le deuxième semestre. Deux matinées ont été nécessaires pour la conservation des pelouses sèches à Cruet-Ferroux. Une végétation galopante a mobilisé toutes les forces de l'association qui accueille toutes celles et ceux qui veulent bien l'aider dans cette tâche au service de toute la communauté. Dix adhérents ont prêté main forte aux « S'lovions », association de Saint-Jean de la Porte, pour réhabiliter le sentier qui conduit aux Frasses au départ de Montlambert. La sortie culturelle a eu lieu à Faverges-Seythenex avec les visites du musée archéologique, du géosite du Biel, du Donjon et enfin de la cascade et des grottes. Les journées du patrimoine ont été organisées au pont des Anglais. Pas moins de 70 visiteurs, venus de différents coins de la région, ont découvert l'exposition et écouté des explications très détaillées sur l'architecture de cette œuvre d'art unique au monde qui la classe parmi

les monuments historiques. Début octobre, une échappée de 3 jours nous a conduits dans les Alpes du Sud avec la découverte de plus de 1.500 fossiles d'ammonites regroupées sur une même dalle, la clue de Barles d'une richesse géologique extraordinaire gardée par une sentinelle d'Andy Goldsworthy, la Chapelle et la crypte de Dromon, la pierre écrite de Dardanus (V^{ème} siècle), etc... Une conférence remarquable sur les abeilles, animée par Jean-Paul Charpin, président du Rûcher des Allobroges a clôturé le cycle des animations.

Nous ne pouvons terminer cet article sans avoir une pensée émue pour nos deux adhérents, Maurice Mandrillon et Etienne Pilard, décédés prématurément. Tous deux ont été adhérents de l'association pendant de nombreuses années. Etienne Pilard, en tant que maire de la commune, a toujours su nous écouter et nous soutenir dans nos démarches. Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine assemblée générale le vendredi 28 janvier 2022.

Contacts : Denise Cunit et Roger Decker,
Coprésidents
Courriel : cruet.np.73@outlook.fr
<http://cruet.np.free.fr>



Génération Mouvement - Club la Magnennaz de Cruet

Après une interruption de plusieurs mois due à la Covid 19, le club a repris ses activités en septembre.

Les participants à la gym douce sont ravis de maintenir leur forme et leur bonne humeur dans une ambiance conviviale. La danse de salon bon sport agréable, est déjà en place depuis plusieurs semaines le mardi après-midi suivi d'un petit goûter sympathique. La danse de tous pays s'adonne dans une atmosphère de plaisir et de joie. La chorale aimerait reprendre avec des modifications dans la forme et fait appel aux chanteurs et chanteuses, il suffit d'aimer chanter. Le groupe ne prétend pas à faire des concours. D'autres activités peuvent être proposées : jeux de cartes, jeux de société, marche ou autre si les adhérents le désirent.

Fin septembre le club a organisé un pique-nique royal au lac de Barouchat dans un cadre merveilleux sous un soleil magnifique. Une quarantaine d'adhérents heureux de se retrouver ont apprécié le repas, et ont pu jouer aux boules, se promener, marcher, par-

ler, ou ne rien faire, à leur guise, l'après-midi qui a paru bien court.

Retrouvailles heureuses en septembre autour du pique-nique suivi de la traditionnelle partie de pétanque. Après la pièce de théâtre présentée le 27 novembre 2021, le repas de Noël était prévu au restaurant avec un menu alléchant.

En 2022 : la choucroute-repas dansant est prévue le 6 février et le concours de belote le 6 mars. D'autres activités seront programmées dans le courant de l'année. Le 27 janvier 2022 aura lieu l'Assemblée Générale. Venez nombreux car un point important nous inquiète. Le manque cruel de volontaires bénévoles pour étoffer notre Conseil d'Administration, qui diminue en effectif (maladie, déménagement...) et donc pourrait compromettre la vie du club si nous ne trouvons pas quelques personnes pour venir renforcer l'équipe, la soutenir et donner quelques nouvelles idées. La tâche n'est pas énorme, deux heures toutes les six semaines dans un esprit d'amitié. Soyez candidats votre club vous

accueillera les bras ouverts. Notre souhait : que le club vive !

Présidente : Marie-Christine Le Cloirec
Tél. 06.81.53.72.74



Cruet Running Club



Le Cruet Running Club est né ! Suite à une demande forte de quelques habitant(e)s du village, nous avons créé une association de course à pied nature à Cruet.



Le Grand Raid 73

Notre association, Grand Raid 73, organise chaque année au mois de mai une course à pieds en montagne.

Cette course est composée de 4 épreuves :

- Un trail de 73 km et 4800 m de dénivelée positif en solo et en relais de 2 coureurs.
- Un trail découverte 23 km et 1450 m de dénivelée positif.
- Un trail de découverte de 10 km et 500 m de dénivelée positif.
- Une marche festive de 10 km pour découvrir les paysages autour de Cruet.

En 2019, 700 concurrents provenant de 52 départements et de 5 pays européens ont pris le départ d'une de nos trois courses. Ces courses au départ et arrivée à la salle des fêtes de Cruet permettent aux concurrents de découvrir les magnifiques paysages du Massif des Bauges. En 2020 et 2021 après



Nous accueillons toutes les personnes majeures désireuses de partager nos deux rendez-vous hebdomadaires quelques soient les motivations et les niveaux. Vous souhaitez courir mais pas seul(e), vous souhaitez progresser graduellement, vous souhaitez commencer ou recommencer une pratique sportive dans un cadre bienveillant, vous voulez découvrir de nouveaux terrains de jeu, sortir de votre zone de confort : le C.R.C. est là ! Vous avez des objectifs ? Nous programmons vos entraînements. L'association est affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme qui assure un contrôle de la qualité de l'encadrement. N'hésitez pas à venir faire un essai. Rejoignez-nous devant l'église de Cruet les Jeudi (19h-21h) et/ou les dimanche (18h-20h). A très bientôt !

Président : Yann Le Saux

Courriel : crc73800@gmail.com

Facebook « Cruet Running Club »

une préparation méticuleuse le coronavirus nous a contraints à annuler l'épreuve. Cette année la belle aventure continue, l'équipe d'organisation, forte de ses 13 membres, s'est motivée pour assurer la pérennité de cette épreuve. Pour que cet événement soit une réussite, nous avons besoin de bénévoles. 140 personnes sont nécessaires pour assurer les différentes tâches le jour de la course et les jours précédents (à Cruet, sur le parcours en montagne, sur les ravitaillements). Nous serons honorés si vous décidez de nous aider et prenez contact avec nous sur benevoles@grandraid73.fr ou par courrier à : Grand Raid 73, Mairie, 484 Rue Marius Canton, 73800 Cruet.

Président : René Blad - Tél. 06.81.24.83.71

Courriel : contact@grandraid73.fr

www.grandraid73.fr

www.facebook.com/grandraid73

Les Indiens de Montlamb'air

Créé par des passionnés en 1989, le club de parapente « les Indiens de montlamb'air » offre à ses 170 membres en 2021 un cadre pour leur activité favorite, avec une aire de décollage située près du hameau de Montlambert, et un terrain d'atterrissage dans la vallée.

Ce site est ouvert à tous les parapentistes français et étrangers, dans le cadre du fonctionnement de la fédération de vol libre, et est très connu dans le milieu du parapente. Au départ de Montlambert, des vols de distance de plus de 250 kms ont été réalisés.

Les Indiens de Montlamb'air organisent chaque année deux journées de vol « Handi'ailes » pour les handicapés, une compétition de niveau national (fin mars/début avril), et une fête champêtre sur le terrain d'atterrissage début septembre. A cette occasion, des baptêmes sont organisés à des prix très accessibles afin de permettre aux habitants de la combe de Savoie de découvrir le vol libre. L'esprit du club reste très familial, avec un accompagnement des jeunes et des débutants leur permettant de se perfectionner en sécurité, l'organisation de sorties de groupe, la vérification des parachutes de secours, des formations météo et sécurité, etc... Les membres du club se réunissent chaque premier vendredi du mois.

www.montlambair.org

www.facebook.com/lesindiensdemontlambair



Les Strad, école de violon et danse

Cette année, la rentrée fût compliquée par les restrictions gouvernementales dues à la crise sanitaire. Il a fallu moduler entre notre envie de satisfaire tous nos élèves et professeurs, et leur bien-être pendant l'exercice de la danse et/ou du violon.

Depuis la Toussaint, les cours sont ouverts à tous (dans le respect des règles, bien sûr !!!). Elodie Guichard assure, les cours de danse classique le lundi soir (à partir de 8 ans) et les cours de jazz et d'éveil-initiation (à partir de 4 ans), sur la journée du mercredi. Pour les plus petits (2-3 ans), un atelier d'éveil corporel est proposé un mercredi par mois de 10h à 10h45. Pour cet atelier, l'inscription est possible sur le cycle complet ou à la séance. De son côté, Nadine Zanchi propose toujours ses cours de violon. N'hésitez pas à la contacter. Au cours de l'année, l'association souhaite vous proposer différents événements. En espérant que la situation sanitaire nous le permette, nous inviterons de nouveaux intervenants pour organiser différents stages (Hip hop « new style », claquettes, théâtre, musique...) et nous croisons les doigts pour



pouvoir nous retrouver lors de notre spectacle annuel, les 24 et 25 juin 2022. L'Association Les Strad vous souhaite une bonne année.

Danse : Elodie Guichard - Tél. 06.82.03.93.05
Violon : Nadine Zanchi - Tél. 06.09.91.39.50
Courriel : lesstrad@yahoo.fr
www.facebook.com/Les-STRAD-573570769436850



La Tirelire des Écoliers

La Tirelire des Écoliers est l'association des parents des élèves de l'école de Cruet. Une quinzaine de membres actifs s'investissent tout au long de l'année pour permettre le financement de projets pédagogiques, de sorties mais aussi l'achat de jeux, de matériels divers. De nombreux parents viennent également aider ponctuellement l'équipe de bénévoles. Sur l'année 2020-2021, et ce malgré les contraintes sanitaires, diverses opérations ont été menées, telles que : la vente des chocolats de Noël, la tombola de la galette des rois, la vente de sacs en tissu avec les dessins des enfants, la vente de plants de légumes et fleurs.

Par contre, comme en 2020, faute de pouvoir organiser la kermesse de fin d'année, deux spectacles ont été proposés aux enfants en fin d'année, dont un conte musical en partenariat avec les Strads. Un goûter a clôturé l'année à la sortie des classes. Plus de 4600 € ont été investis (piscine, projet nature, achats école, goûter de Noël, poney, sortie au Fort du Télégraphe pour les CM), soit une moyenne par élève d'environ 44 € sur l'année.

Depuis la rentrée, d'autres actions ont déjà été menées ou sont en cours :

- Sortie sécurité routière pour la classe de CM
- 9 sorties natation à la piscine de Buisson-Rond à Chambéry pour 55 élèves de GS/CP/CE1/CE2
- Achat de matériel de fartage
- Achat de jeux

Et en 2022, sont prévues notamment les actions suivantes :

- 5 sorties de ski, à la station des Aillons-Margériaz, en janvier-février, pour les élèves de GS aux CM, avec prise en charge totale de cours avec un moniteur de l'ESF et le paiement de la salle hors sac,
- Poursuite du projet sur la valorisation des corridors biologiques - Forêt alluviale de l'Isère avec France Nature Environnement, avec prise en charge d'une partie des honoraires des intervenants,
- Création d'un film d'animation, avec prise en charge de la totalité du coût lié au studio de production.

Notre association donne également l'occasion aux parents et aux habitants de se rencontrer dans la bonne humeur, d'intégrer les nouvelles familles et de faire vivre notre village. Alors rejoignez-nous !

Les prochains événements (l'agenda à jour est disponible sur le site de l'école) :

- Vente de chocolats, vente de jeux et jouets (en cours)
- Tombola des Rois (grilles à rendre avant le 6/01)
- Mars : vente d'un plat à emporter
- Avril : vente de biscuits
- Mai : marché aux plants
- Juin : chevalet de recettes avec les enfants
- Juillet : kermesse de fin d'année

Contact : la.tirelire.des.ecoliers.cruet@gmail.com
www.facebook.com/Tirelire-des-ecoliers-de-Cruet-100420838531148

Le Marocaf' café associatif



Cette année 2021 a vu la naissance d'un café associatif à Cruet. Après des mois marqués par la crise sanitaire, l'envie de se retrouver dans un lieu convivial sur la commune a germé : le Marocaf' est né. A la suite d'une réunion d'information fin mai à la salle des fêtes, le Marocaf' a ouvert ses portes avec enthousiasme le vendredi 18 juin dans les jardins de l'Espace Mont Charvet.

Pendant la belle saison 2021, grâce à tous nos bénévoles, nous nous sommes retrouvés les vendredis de beau temps en fin de journée entre amis, entre voisins et entre crueterains. Entre 30 et 300 personnes par soir sont venues boire un verre, grignoter une planche de produits locaux, échanger, assister à des concerts, voir un spectacle... le Marocaf' a fait le plein pour sa première année d'ouverture. Pendant la saison hivernale, des surprises sont à venir (ateliers créatifs, ouverture dans des lieux décentralisés...), restez à l'écoute !

Nous remercions le Comité des fêtes et Les Strad avec qui nous avons organisé de belles soirées mais aussi la Tirelire des Ecoliers et les Indiens de Montlambert pour leur précieuse aide logistique ! Nous espérons pouvoir continuer à proposer un lieu d'échanges et de convivialité à l'ombre des arbres de l'espace Mont Charvet.

L'association compte déjà plus de 400 personnes adhérentes et nous espérons pouvoir rouvrir nos portes en 2022 à la fin du printemps. Pour cela, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Le Marocaf' ne pourrait exister sans ses bénévoles : n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : cafe.asso.cruet@gmail.com
www.facebook.com/cafe.asso.cruet



Ensemble vocal NUANCES

Le groupe vocal NUANCES, né en 2017 sous l'inspiration de Monsieur Hervé Corrotte chef de chœur, se compose de 7 choristes soprano, alto, ténor et basse formant un ensemble équilibré et harmonieux.

Ce petit noyau favorise une approche essentielle et fondamentale facilitant l'apprentissage de la musique et du chant. Notre registre de la Renaissance, du Baroque s'élabore d'une multitude de compositeurs des célèbres écoles de musique Française, Allemande, Anglaise, Espagnole, Flamande, Italienne, Russe sacrée ou profane puis, recueillant au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle des compositeurs tel Camille Saint Saëns, Norvégiens tel Ola Gjeilo, Américains tels Eric Wih-

trac, Samuel Barber et bien d'autres encore, contribuant pour certains au renouveau de la musique sacrée. Un unique concert à l'église de Châteauneuf le 8 décembre 2019. Oui c'est très lointain, le Covid ayant stopper nos rencontres. Un répit nous a permis de reprendre en septembre 2021 et nous avons eu le plaisir de donner un concert à l'église de Lavau dans le département de l'Yonne le 13 novembre dernier, charmant et accueillant village tout à l'image de Cruet, entouré des fameuses vignes de Sancerre et de Pouilly. Ce fut royal, nous pouvons le dire, notre prestation en toute simplicité suivi d'un précieux moment de convivialité.

Nos répétitions se font à la salle de musique de Cruet aimablement concédée par Mon-

sieur le Maire avec l'accord de son Conseil Municipal que nous remercions pour ce soutien logistique.

Si certaines et certains désirent nous rejoindre, vous pouvez nous rencontrer chaque lundi à 20h. Avec l'espoir que les mois à venir soient toujours propices à la reprise et à la durée de toutes les activités dont nous avons été privées, l'ensemble vocale « NUANCES » présente à Monsieur le Maire, son Conseil Municipal et ses administrés ces meilleurs vœux pour la nouvelle « année 2022 ».

Contact : Françoise Muller - Tél. 06.24.02.11.41
 Courriel : francoise.muller.75@gmail.com

TARIFS SALLE DES FÊTES à compter du 1^{er} janvier 2022

Associations déclarées à Cruet	Gratuit
Habitants de Cruet pour usage privé (non commercial)	230 € (70 € par demi-journée supplémentaire)*
Particuliers ou associations hors commune	630 € (160 € par demi-journée supplémentaire)*
Réunions ou assemblées hors commune sans restauration	200 €
Location de vaisselle	50 €
Caution ménage	100 €

Un chèque de caution de 1000 € est demandé pour chaque réservation

Remises des clés le vendredi après-midi pour une utilisation à partir du samedi matin jusqu'au dimanche soir. Pour une utilisation dès le vendredi après-midi et/ou le lundi matin, le tarif par demi-journée supplémentaire sera facturé.

*(Demi-journée supplémentaire : le vendredi et/ou le lundi matin)

Réservation auprès de Séverine Linette | Tél. 04.79.84.29.62 | Courriel : animation@cruet.fr



Agenda

prévisionnel du premier semestre 2022

JANVIER

- 21 | Soirée Soupe et Jeux avec la Partageraie
- 27 | AG de Générations Mouvement
- 28 | AG Cruet Nature et Patrimoines

FEVRIER

- 06 | La choucroute des aînés ruraux

MARS

- 06 | Belote des aînés ruraux
- 13 | Fête du partage avec Cap Développement
- 27 | Théâtre Mahabo Horizon

AVRIL

- 02/03 | AG des Indiens de Montlamb'air
- 18/22 | Stage de Les Strad

MAI

- 08 | Commémoration avec les anciens combattants
- 25/29 | Le Grand Raid 73

JUIN

- 20/25 | Stage de Les Strad
- 24/25 | Spectacle de Les Strad



Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi
de 15h00 à 18h00

Judi
de 9h00 à 12h00

Vendredi
de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire et des adjoints

Le lundi à partir de 18h sur RDV.
Le Maire reçoit sur rendez-vous en semaine.

04 79 84 29 62 | mairie@cruet.fr | www.cruet.fr